

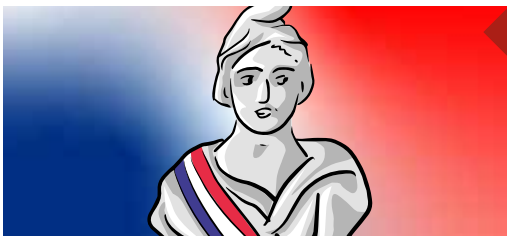


# BULLETIN Municipal



# 2026

# INFORMATIONS



## MAIRIE

Ouverture de l'accueil,  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h**  
**et de 17h30 à 19h le vendredi soir**

☎ 02 51 56 11 53  
@ accueil@triaize.fr  
f mairie.triaize



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'agence,  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h**  
**et de 17h30 à 19h le vendredi soir**

☎ 02 51 56 11 53



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE COMMUNAL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
à partir de 7h30  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
jusqu'à 18h30

☎ Garderie périscolaire :  
06 70 83 96 43  
☎ Restaurant scolaire :  
02 53 59 26 36  
(répondeur consulté)



## SOMMAIRE

Infos .....	p. 2
Mot du maire .....	p. 3
Démarches administratives .....	p. 4
Mot des associations .....	p. 5
Association locale UNC/AFN/OPEX/Soldats de France	
Comité des Courses Asines	
Société de chasse	
L'atelier Madéco	
L'U.S.M.T-Côte de Lumière	
Amicale Parents d'Elèves	
Tennis Club Triolais- Michelais	
Club Amitié Triolais	
Chorale « Les Triolets »	
Amicale Bouliste	
Foyer Rural	
Gym	
Continuer d'entretenir notre commune .....	p. 12
Suivre l'actu triolaise .....	p. 14
Accompagner la future génération .....	p. 18
Etre actif .....	p. 21
Etre à l'écoute et solidaires .....	p. 22
Etre acteur de son territoire .....	p. 23
Se cultiver-partager .....	p. 26
Les bonnes adresses .....	p. 28
Services sociaux .....	p. 30

# Le mot du Maire



Le Maire  
Guy BARBOT

Chères Triolaises,  
Chers Triolais

En mon nom, au nom du Conseil municipal, du Conseil municipal des Jeunes et du personnel communal, je vous présente à chacun d'entre vous et à vos familles mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour 2026 !

Après cinq mandats municipaux et deux mandats communautaires, je ne souhaite pas reconduire un nouveau mandat. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Je remercie les adjoints, les conseillers délégués pour le soutien qu'ils m'ont apporté à la gestion des dossiers de tous les jours. Je remercie les conseillers municipaux pour leur assiduité, leur fidélité et leurs concours durant ce mandat, la bonne ambiance au sein de l'équipe a contribué à l'exercice de ma mission avec sérénité. Nous avons assumé pleinement nos responsabilités et nos missions dans la plus grande intégrité, honnêteté et loyauté. Je souhaite une pleine réussite aux futurs conseillers.

Face à toutes les crises au cours de ce mandat, notre commune a démontré sa solidité et a tenu son budget équilibré. Nous attendons de l'État moins de normes, un allègement des procédures inutiles et complexes, de faire confiance à l'ensemble des maires dans la gestion de leurs communes et de nous donner plus de liberté dans la gestion de nos dossiers.

Depuis plusieurs années, notre population augmente, nous arrivons aujourd'hui à 1 090 habitants. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je les invite à venir se faire connaître en mairie et se faire inscrire sur les listes électorales.

Malgré le contexte, notre équipe municipale est parvenue à mener de nombreux projets cette année.

Nous avons réceptionné la première tranche des travaux de l'église Saint-Jean. Nous avons lancé un appel d'offre pour la deuxième tranche qui concerne la restauration du chœur, de l'abside, de la cage d'escalier sud, de la sacristie, de la chaufferie et retenu les entreprises. Les travaux vont pouvoir commencer en ce début d'année.

Concernant le lotissement « Les Salines » les services de l'État viennent de nous refuser notre projet ; nous allons revoir notre dossier différemment.

Concernant le dossier d'aménagement et de rénovation énergétique de l'école nous avons lancé un appel d'offre pour recruter un cabinet d'architecte.

En partenariat avec le SYDEV, nous avons effacé les réseaux de la rue de l'Hippodrome et un transformateur vient d'être posé rue du Puits-de-la-Vieille pour renforcer le réseau électrique de ce quartier.

Vous trouverez plus en détail dans ce bulletin l'ensemble de nos réalisations de l'année et la vie de nos associations qui sont toujours très dynamiques.

Le bon fonctionnement de notre commune et le bien-être de tous, passent par le bon comportement de ses habitants, évitons : les gênes sonores, les chats errants, les stationnements gênants notamment sur les trottoirs, et surtout les déjections canines qui deviennent récurrentes.

Pour terminer, je renouvelle mes remerciements à mes collègues élus. Je remercie l'ensemble de nos agents communaux, les enseignants, les bénévoles des associations, les artisans et commerçants, les pompiers, les forces de l'ordre et toutes celles et ceux qui participent au bien-être et au dynamisme de Triaise.

**Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 ! ♦**

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## ◆ Carte nationale d'identité et/ou passeport

Il faut vous adresser à la **mairie de Luçon** pour faire votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport. **Le délai pour avoir un rendez-vous est d'au moins 1 mois.**

Si le délai vous semble trop long, d'autres mairies sont habilitées comme Fontenay-le-Comte, La Roche-sur-Yon, Moutiers-les-Mauxfaits ...

## ◆ Carte grise

Les démarches se font :

- Sur le site internet de l'ANTS
- Avec l'application pour smartphone Simplimmat.gouv
- Chez un professionnel de l'automobile habilité.

## ◆ Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **toute l'année à la mairie**. Depuis **le 1<sup>er</sup> janvier 2020**, il est possible de s'inscrire jusqu'au **6<sup>e</sup> vendredi précédant le jour du scrutin**.

Ne manquez pas de vous inscrire sur les listes électorales à temps ! Cela relève d'une **démarche volontaire**, sauf pour les jeunes de 18 ans, dont l'inscription est assurée automatiquement par l'INSEE.

Inscriptions en ligne sur internet sur: [service-public.fr](http://service-public.fr)

**Dates limite d'inscription:**

- **le 4 février 2026 sur internet**
- **le 6 février en mairie.**

## ◆ Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu **dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire**. Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

## ◆ Service de photocopies

La mairie n'assure plus le service de photocopies. **L'Ami Temps propose dorénavant ce service** ouvert aux particuliers et aux associations.

## ◆ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue. Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives. **Pensez à vous présenter en mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.**

## ◆ Pacte civil de solidarité, PACS

L'**enregistrement des PACS** se fait auprès de l'officier de l'état civil de votre mairie sur rendez-vous.

## ◆ Mariage

Pensez à venir retirer vos dossiers en mairie et venir nous les apporter **1 mois à l'avance**.

Pensez également à bien **anticiper** pour pouvoir réserver la date de votre choix !

## ◆ Reconnaissance anticipée

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Sa filiation n'est pas automatique. Si vous êtes le père, une reconnaissance est obligatoire. Vous pouvez la faire avant la naissance (conseillé) ou plus tard. Si vous êtes la mère, il suffit que votre nom figure sur l'acte de naissance, mais une reconnaissance avant la naissance est possible.

**La reconnaissance anticipée est possible dans n'importe quelle mairie avec une copie de la carte d'identité ainsi qu'une attestation de domicile de moins de 3 mois.**

**Les démarches administratives sont disponibles en détails sur le site de la commune dans la rubrique "mes démarches" : <https://triaize.fr/>**



## UNC/AFN

**Cette année 2025 les effectifs sont restés stables.**

**A** l'issue de l'Assemblée générale présidée par notre président départemental Michel Leboeuf, tous les participants se sont retrouvés au restaurant La Petite Gare de Triaize pour déguster le repas concocté par Marie.

Notre Loto, a comme tous les ans remporté un vif succès. Merci aux organisateurs.

Nous commémorons le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre au monument aux morts de la commune, avec, il faut le dire, une belle participation de la population. Merci à la municipalité pour l'organisation de ces cérémonies.

Merci aux Jeunes élus du CMJ pour leur présence fidèle. Merci à la chorale "Les Triolets" pour sa présence musicale.

Un regret toutefois, l'absence totale des enfants des écoles malgré une invitation officielle, qui est d'ailleurs restée sans réponse ; le devoir de mémoire commence pourtant par l'enseignement...

**Notre sortie, organisée conjointement avec le Club Amitié Triolais (le 10 septembre) : journée cabaret à l'auberge Pouct'on au Fenouiller sur le thème des années 70. Un spectacle qui a enchanté tous les participants.**

### Dates 2026 à retenir :

- Le 1<sup>er</sup> février > Assemblée Générale
- Le 8 mars > Loto annuel
- Le 5 juillet > Grillades



**Devant la situation conflictuelle internationale, un appel est lancé aux jeunes Triolaises et Triolais ayant effectué leur journée citoyenne ou d'appel de préparation Défense et qui partagent les valeurs de l'UNC/AFN à nous rejoindre pour faire perdurer le DEVOIR DE MÉMOIRE.**

### Belle et heureuse année 2026

#### Le Conseil d'administration :

Président : Jean-Luc LIOTTIN

Vice-Président : Jean-Claude BIGAUD

Trésorière : Christiane TAUPIER

Secrétaire : Gilles TAUPIER

**Membres du bureau :** Jean-Luc BIRET, Francis CHARRIER, Michel GABORIEAU, Marc LIBERSART, Clément PÉROUX, Michel RUEDA, James TRIBOU



## Comité des Courses Asines

### Retour sur la 159<sup>ème</sup> édition de la fête de l'âne et du cheval

Nous avons vécu une belle journée avec une météo moins caniculaire que l'année précédente. Tout le monde a répondu présent une fois de plus ! Des bénévoles motivés, des exposants souriants, des propriétaires toujours aussi fidèles, l'attelage luçonnais partageant sa passion comme au premier jour, les filles du spectacle Aménayah qui ont encore ébloui petits et grands l'espace d'un instant, notre super-animateur Christophe Dabin qui a donné de la voix toute la journée, ainsi que toutes les personnes sans qui cette journée ne serait pas aussi unique.

Nous sommes très heureux de cette belle journée du 10 août, qui a été pour nous un succès : de belles animations, de nouveaux jeux, des balades en attelage, des courses d'ânes endiablées et une ambiance communicative. La soirée a également été un succès, avec une piste de danse en herbe où tout le monde s'est retrouvé pour partager un agréable moment.

Le 7 novembre s'est tenue notre assemblée générale ordinaire. Nous avons eu la joie d'accueillir de nombreux bénévoles et adhérents ; nous les remercions chaleureusement. Nous avons clôturé cette soirée par un moment de convivialité.

- 1. Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mars pour notre loto annuel.
- 2. La 160<sup>e</sup> édition de la fête de l'âne aura lieu le 9 août 2026.

**Appel à souvenirs :** vous possédez d'anciennes photos des courses asines ? Partagez-les avec nous afin de contribuer à une rétrospective célébrant les 160 ans de la fête.

*Bonne et heureuse année 2026 !*

#### Membres du comité directeur :

Présidente : Bérénice GOUSSEAU  
Vice-président : Stéphane GUIGNET  
Trésorier : Sébastien GIRAUDET  
Trésorier adjoint : Sophie GUIGNET  
Secrétaire : Didier JOUSSEAUME  
Secrétaire adjoint : Gilles TAUPIER



## Société de chasse



Constat mitigé concernant l'ouverture : le lièvre se maintient notamment sur le secteur des prises, le petit gibier est plutôt satisfaisant dans l'ensemble, quant aux gibiers d'eau le constat est plutôt défavorable, la température élevée et la sécheresse sont certainement en cause.

Par mesure de sécurité, une battue a été organisée le 13 novembre 2025, aboutissant au prélèvement de cinq sangliers (sur 12) qui avaient élu domicile en bordure de la route départementale D25 (Triaize Saint Denis-du-Payré). C'est un excellent résultat car ceux-ci auraient pu créer de gros problèmes sur la circulation.

**Le bureau vous souhaite une excellente année 2026**

## L'atelier Madéco



Petit groupe de passionnées, nous réalisons diverses activités au fil de l'année.

Merci à la commune pour son soutien et pour l'intérêt porté à nos activités, ainsi qu'à tous ceux qui ont fait la démarche de venir découvrir nos productions lors de l'exposition le 29 novembre.

**L'association «Madéco» souhaite à tous une très belle année 2026.**

**Que 2026 vous apporte joie, bonheur et santé.**

Membres du comité directeur :

Présidente : Sophie Guignet

Vice présidente: Luce Brosseau

Trésorière : Annie CLAUDE

Secrétaire : Claudine BOUTET

Secrétaire adjointe : Marlène CHARRIER

## L'U.S.M.T-Côte de Lumière (Union Sportive Michelaise, Triolaise, Côte de Lumière)

Année de changement puisque, après de nombreuses années de présidence Éric Kravtchenko a souhaité laisser son poste. Lors de la dernière assemblée générale 3 président(e)s ont été élus :



**Elodie GAUDIN :**  
présidente  
évènementiel



**Cyril GOJON :**  
président seniors



**Charles RABAUD :**  
président jeunes

Pour les entraînements et matchs ce sont les terrains et installations de Triaize, Angles, Saint Michel-en-l'Herm et La Tranche-sur-mer qui sont mis à disposition par les municipalités et qui sont utilisés chaque saison .

**Quelques dates à retenir :**

- > 25 janvier : Loto
- > 7 février : Dîner dansant
- > 24 mai : Color Run
- > 13-14 juin : tournoi national jeunes

Comité directeur de L'USMT Côte de lumière:

Responsable Groupement : Jean Charles ROUSSEAU

Responsable Partenariat : Nicolas PENOCHET

Trésorière : Elodie GAUDIN

Secrétaire : Jean Pierre RICARDEAU

Trésorière adjointe : Julie BURGAUD

Secrétaire adjointe : Aurélie BLONDIN

Actuellement 220 licenciés adhèrent au club de l'Union St-Michel Triaize Côte de Lumière et nous sommes forts de plus d'une cinquantaine de jeune de 6 à 11 ans représentant l'avenir du club.

# MOT DES ASSOCIATIONS

## Amicale Parents d'Elèves

L'APE a fait une bonne année 2025, grâce à nos ventes nous donnons chaque année 3 500 € à l'école pour leurs différentes sorties et le spectacle des fêtes de Noël.

Durant l'année 2025 nous avons également offert 3000 € de jeux extérieurs ainsi que les peintures décoratives devant l'école.

En février, nous ferons une vente de pâtés et saucissons.

En avril, nous ferons une vente de brioches de Vendrennes.

Le 1<sup>er</sup> mai, il y aura la brocante au stade.

Et le 20 juin notre fête des prix de fin d'année, ouverte à tous !

L'assemblée générale de l'APE aura lieu le 16 janvier au clubhouse du stade.

***Nous recrutons toujours de nouveaux membres, n'hésitez pas à me contacter au 06.13.42.01.90.***

***Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle année 2026 !!***

***Merci à vous tous !***

***Cindy et toute l'équipe de l'APE.***

***Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook : association des parents d'élèves de l'école de Triaise.***



**Venue du Père Noël à l'école le vendredi 19 décembre et goûter offert par l'APE.**



**Membres :**

Présidente : Cindy POISLANE

Vice-présidente : Marlène CHARRIER

Trésorière : Béatrice PIZON

Trésorière adjointe : Sonia LOUINEAU

Secrétaire : Claudine BOUTET

Secrétaire adjointe : Mathilde ORGERIT

**Membres :** Aline DRAPEAU, Prescillia BAUDINET, Betty HELLY, Valérie JAROUSSEAU, Ludivine MONNIER, Alice et Louis PARARD, Maryvonne PEROUX, Nathalie GREAU, Sophie et Stéphane GUIGNET, Francis CHARRIER, Michel CHISSON

# Tennis Club Triolais- Michelais

## Une Année 2025 réussie !

Si le bilan de l'année dernière était au-delà de nos espérances, cette année s'inscrit dans la continuité.

Nos idées prennent forme et vous nous aidez amplement à les réaliser car vous répondez régulièrement présents à nos manifestations et nous vous en remercions.

Le soutien financier de la commune de Triaize et l'appui structurel de la mairie de St Michel, nous permettent aujourd'hui de penser à notre développement.

Sur le plan sportif, de nouveaux licenciés sont arrivés et nos jeunes, toujours présents, sont là pour assurer la relève.

Nous sommes soucieux de conserver cette dynamique conviviale et conscients de l'importance de votre participation à nos animations...

Nous vous donnons Rendez vous en 2026 avec encore plus de nouveautés

### Dates à retenir :

- > 18 Janvier 2026 : concours de belote (salle des associations Triaize)
- > 1<sup>er</sup> Mai 2026 : Concours de palets ( place du marché d St Michel en l'Herm)
- > Fin Juillet, début Août 2026 : Tournoi Tennis (Triaize) date communiquée ultérieurement

**Belle et heureuse année 2026 !!!!  
Le Bureau du Tennis club Triolais**



Pour la saison 2025/2026, le bureau se compose :

**Président :** Cédric AUVINET

**Vice-président :** Louis WILLY

**Secrétaire :** Virginie AUVINET

**Secrétaire adjoint :** Marie-Luce AUVINET

**Trésorière :** Céline Billaud

**Trésorier adjoint :** Alan Barré

## Club Amitié Triolais



Chaque mois, si possible, nous organisons un concours de belote interne chaque participant est récompensé suivant le classement.

A 18 h nous cédon la place à la chorale « les triolets ».

Nous organisons également des sorties toujours appréciées, repas du club à différents endroits le covoiturage est de rigueur et cela marche bien.

**Notre assemblée générale s'est tenue en février 2025 et a élu son bureau :**

**Présidente :** Claude BIGAUD

**Vice-président :** Jean-Luc LIOTTIN

**Trésorière :** Annie MUNTZ

**Secrétaire :** Jocelyne GABORIEAU

**Secrétaire adjointe :** Colette BOUTOLEAU

En ce début d'année, nous avons une pensée particulière pour Louise Guilloton qui nous a quittés cette année une fidèle du mercredi ; elle aimait jouer à la belote.

Chaque mercredi nos aînés se retrouvent autour de divers jeux et jeux de cartes et à 16h30 il est servi un goûter convivial très apprécié.

Nous avons également organisé des grillades en juillet 2025, au camping de Saint-Michel-en-l'Herm. Nous en avons profité pour jouer aux cartes et aux boules, puis pour nous détendre à la piscine après le repas. Cette journée a été très appréciée.

En octobre il y a eu le loto nous avons fait salle comble et ce fut un franc succès.

Nous sommes en moyenne 140 personnes nouveaux Triolais il y a encore de la place.

## MOT DES ASSOCIATIONS

# Chorale « Les Triolets »

Ils chantent depuis 8 années maintenant...

Ils sont connus dans le Sud Vendée et au-delà avec leur participation sans faille au "Printemps des Chorales 85" depuis 7 ans.

53 femmes et hommes venus de plusieurs communes voisines pour certains, 4 pupitres, 3 musiciens, une choriste qui harmonise, qui arrange toutes leurs interprétations et qui supplée aussi le chef de chœur, et un chef de chœur qui adapte.

2 membres font partie du staff organisateur du "Printemps de Chorales 85" Familles Rurales, c'est aussi une fierté ! Qui aurait imaginé cette évolution en 2018 ?... C'est un dur travail mais aussi un immense plaisir dans une extraordinaire ambiance.

En 2025 ils ont fait entendre leurs voix à de nombreuses manifestations : Téléthon - Restos du Cœur - Rétina (Mille chœurs pour un regard) - à Triaize devant l'église (clôture de la 1<sup>ère</sup> phase de la rénovation) - à Club Chasnaïs Détente à Pouzauges - participation aux cérémonies patriotiques et cette année à la cérémonie de la Sainte-Barbe à Triaize - etc... Projets 2026 : à Bournezeau, dans divers EHPAD - à Triaize... les dates ne sont pas arrêtées, elles feront l'objet d'une communication.



L'étude lancée l'an dernier pour l'acquisition de pupitre n'a pas abouti mais ce n'est que partie remise... Vous aimez chanter ? N'hésitez pas, rejoignez-nous !

**Belle année 2026**

**Contacts :**



**Christiane TAUPIER : 06 75 15 44 67**

**Répétition : le mercredi soir de 18h30 à 20h00 à la salle des Associations Triaize**

## Amicale Bouliste



Cette année 2025 a été marquée par un changement du conseil d'administration lors de l'assemblée générale de février.

Une assemblée générale extraordinaire le 22 novembre pour le vote d'un changement des statuts, datant de 1971, ils étaient devenus obsolètes pour l'époque actuelle.

Suite à cette assemblée générale qui a aussi remplacé 2 membres du conseil démissionnaires, le conseil se retrouve avec une parité Hommes/Femmes.

Un délicieux et copieux repas a été servi à la petite gare réunissant 38 personnes.

Les animations de cette année ont toutes été couronnées de succès : en juin le vide-grenier ( malgré un petit nombre d'exposants), le 13 Juillet la fête de l'été où 47 convives se sont réunis autour d'une "moules frites" et le 23 Août un repas sous le préau de la salle des associations qui a réuni 40 personnes.

**Toutes ces animations seront reconduites en 2026 :**

• 16 MAI : vide grenier, • 13 JUILLET : fête de l'été, • 22 AOÛT : repas salle des associations et • le 21 novembre : assemblée générale.

**Nous sommes à la recherche de toutes anciennes photos concernant le club et ses adhérents depuis 1971 (construction du bâtiment, repas). Nous voudrions reconstituer un album retraçant l'histoire de l'Amicale et rendre hommage aux fondateurs.**

**Les 50 adhérentes et adhérents,  
tout le conseil vous souhaite une bonne année 2026**

Retrouvez-nous sur la page Facebook :  
Amicale bouliste triolaise

**Membres du comité directeur :**

**Présidente :** Véronique TANNIERES

**Vice-président :** Christian ABRAHAM

**Secrétaire :** Véronique TANNIERES

**Trésorier :** Michel PACAUD

**Membres :** Gisèle CORNUAULT, Sylviane LIBERSART, Marc LIBERSART, Laurent PACAUD, Josette TAUPIER, Jean TAUPIER

# Foyer Rural

Comme chaque année, Béatrice Péturaud mène des ateliers de Gymnastique. La vingtaine d'adhérent qui participe, vient profiter d'exercices d'étirements ainsi que de la relaxation. Ces cours ont lieu une fois par semaine dans la salle des associations à Triaize.

Cette année, nous avons organisé la 40ème fête de la Bouse. Dès le samedi soir, le Festi bouz' a accueilli 3 groupes :

- Tricot Combo
- Barbar'o'Rhum
- Les Vilains clowns

Rythmé par la musique un repas champêtre était proposé. Le dimanche matin le Vide-grenier s'est installé ainsi que le marché fermier et le village des artisans. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir la vie ancestrale du marais. Pour la 40ème édition nous avons offert la possibilité aux gens de faire un tour de tracteur à vapeur et de parcourir le terrain des courtes-joeries, de profiter de jeux en bois. Les anciens membres de l'association avaient préparé une exposition de photos des premières fêtes de la bouse à aujourd'hui. Tout au long de la journée les animations ont eu lieu, fabrication de bouses, de beurre, batages à l'ancienne, récolte de fèves, tonte de moutons, exposition de matériels anciens, la démonstration de course de tracteurs tondeuses... La journée s'est clôturée par le traditionnel et magnifique feu d'artifice et le bal populaire.

Au nom du Conseil d'administration je tiens à remercier les nombreux bénévoles qui sont présents et sans qui l'organisation de la fête de la Bouse ne serait pas possible ainsi que le conseil municipal des Jeunes qui met tout en place pour sensibiliser au tri des déchets.

Force est de constater qu'après 40 ans, les visiteurs sont toujours aussi nombreux, une belle récompense pour toute l'équipe organisatrice.

***Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.***



#### Membres du comité directeur :

Président : Mathieu GUILLOTON

Vice-présidents : Clément LANDAIS et Kévin BÉGAUD

Trésorier : Emmanuel CONTU

Trésorière adjointe : Martine LANDAIS

Secrétaire : Anne DOUILLARD

Secrétaire adjointe : Sabrina BAUDRY

## Gym *(section du foyer rural)*

Tout le monde a répondu présent pour cette nouvelle année qui s'annonce encore sous le signe du dynamisme et de la bonne humeur. Effectivement, nous sommes complets ! Nous avons toujours plaisir à nous retrouver tous les vendredis pour entretenir nos muscles et nos articulations.

***Toute l'équipe remercie la commune pour le prêt de la salle et souhaite à tous une bonne année sportive pour 2026.***



#### Mots des adhérents :

- « Quelle chance de pouvoir faire de la gym à Triaize. Dans une belle salle, tout le matériel, une bonne ambiance et surtout une prof super. »
- « Bon pour garder la forme et en même temps les contacts sociaux autour d'un café après l'effort. »

# CONTINUER D'ENTREtenir NOTRE COMMUNE

**CLUB HOUSE**  
(LED stade, changement  
volet roulant) :

**9 079,02 € TTC**

**CABINET MÉDICAL**  
(isolation extérieure,  
menuiseries, volets) :

**2 1826,56 € TTC**



**ÉCOLE**  
(mobilier, informatique,  
changement lave-  
vaisselle et plaques  
restauration scolaire) :

**9 117,83 € TTC**

**ÉTUDE ÉCOLE**  
(rénovation énergétique) :

**12 030 € TTC**

Les études se sont poursuivies en 2025 afin de préciser les travaux nécessaires et envisageables, concernant la rénovation énergétique de l'école : état des charpentes, présence de plomb/amianté, études de faisabilité, mise à jour de la simulation thermique dynamique, programme...

Ce travail a été réalisé en collaboration avec la communauté de communes, l'agence d'attractivité Vendée du Sud, des bureaux d'études privés et le Sydev.

La prochaine étape (février 2026) est le choix de l'architecte qui s'occupera des travaux. Il établira alors le projet final avec la nouvelle équipe municipale.

**SALLE DES ASSOCIATIONS**  
(rénovation éclairage,  
renouvellement de la  
vaisselle) :

**1 879,14 € TTC**

**BÂTIMENTS COMMUNAUX  
ET COMMERCES**  
(entretien) :

**5 207,03 € TTC**

**ÉGLISE**  
(travaux phase 1)

**584 517,90 € TTC**

Subventionnement fond public (région et département) 300 000 € et 51 799,70 € en fond privé (Fondation du Patrimoine, fondation Sauvegarde de l'Art Français) soit 232 718,20 € de reste à charge de la commune (39,81%)



**TENNIS**  
(réfections des courts) :

**9 060,00 € TTC**



**TRAVAUX DE VOIRIE**  
Investissements et fonctionnements (Grande rue et rue Nationale, digue de La Bouhière, route de Beauvoir, PATA) :

**117 734,86 € TTC**

Subvention de 20 000 € par le département et 23 554 € par la CCSVL  
Reste à charge pour la commune :  
**60 562,06 € TTC**

**SERVICES TECHNIQUES**  
(lame niveleuse, pulvérisateur, barrières de circulation, marteau piqueur et petits outillages) :

**13 098,98 € TTC**



# SUIVRE L'ACTU TRIOLAISE

## Mieux comprendre l'urbanisme

**NOUVEAU!**

### URBANISME - A QUI S'ADRESSER ?

Pour tous vos projets de construction, d'aménagement ou de travaux, il est nécessaire de contacter le **service urbanisme de la mairie** pour vous **accompagner dans vos démarches**.

**RDV EN MAIRIE :** Les dépôts de dossiers et demandes de renseignements doivent se faire désormais **sur rendez-vous**. Merci de contacter la mairie au 02 51 56 11 53.

Le service d'instructions des autorisations du droit des sols est également à votre disposition par e-mail : [secretariat.ads@sudvendeelittoral.fr](mailto:secretariat.ads@sudvendeelittoral.fr)

### URBANISME - EN UN COUP D'OEIL

**QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?**

**CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE**

- ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité\*
- ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable\*\*
- > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*

**EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

- ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable\*\*
- > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*

**TOITURE**

- Déclaration préalable (si modifications de couleur ou de matériaux seulement)

**CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE**

- Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

**POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

- Déclaration préalable

**RAVALEMENT DE FAÇADE**

- Déclaration préalable (si modifications de couleur ou de matériaux seulement)

**FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE**

- Création ou changement : déclaration préalable

**PORTAIL ET CLÔTURE**

- Déclaration préalable

**TERRASSE NON COUVERTE**

- Sans surélévation (plain pied) : aucune formalité\*
- Surélévée ≤ 5m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélévée et accolée à la maison ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Surélévée et accolée à la maison > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*
- Surélévée et indépendante ≤ 40 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Surélévée et indépendante > 40 m<sup>2</sup> : permis de construire\*\*

**ANNEXES (ARRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)**

- ≤ 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- ≤ 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- > 20 m<sup>2</sup> : permis de construire

**CONSTRUCTION D'UNE PISCINE**

- Non-couverte/Couverte ≤ 1,80 m :
- Bassin ≤ 10 m<sup>2</sup> : aucune formalité\*
- Bassin ≤ 100 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Bassin > 100 m<sup>2</sup> : permis de construire
- Couverte > 1,80 m : permis de construire

\*Sauf périmètre de monuments historiques  
\*\* Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

L'urbanisme regroupe un ensemble de règles et de procédures qui encadrent les constructions et l'aménagement du territoire. En fonction de l'importance des travaux envisagés, les demandes ne sont pas les mêmes. Voici une **infographie récapitulative** susceptible de vous aider dans vos démarches.

### URBANISME - DÉFINITIONS ET INFORMATIONS UTILES

#### Recours à un architecte

Pour tout projet dont la surface de plancher totale (existante + extension projetée) est supérieure à 150 m<sup>2</sup>, le recours à l'architecte est obligatoire. L'architecte que vous aurez choisi doit signer le permis de construire.

#### Déclaration préalable

Une **déclaration préalable de travaux (DP)** est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

#### Permis de construire

Le **permis de construire** est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol.

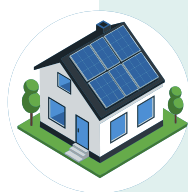
Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

**Important** : Déposer un permis de construire ou une déclaration préalable et obtenir l'accord ne suffit pas pour faire ses travaux, **il faut déclarer vos ouvertures de chantier (D.O.C\*) et fins de chantiers (D.A.A.C.T\*\*) en mairie (ou dématérialisé) et bien mettre vos panneaux. C'est obligatoire.** Une attestation de non-contestation de la D.A.A.C.T. pourra ensuite vous être délivrée, dans le respect des délais réglementaires.

#### Attention :

- Si vous dépassez les 36 mois sans faire de prorogation (pour un D.O.C non déposé pour un PC, D.A.A.C.T non déposé pour une D.P), l'autorisation est périmée et le dossier sera à redéposer en entier.
- Si les travaux sont arrêtés pendant plus d'un an une fois la D.O.C déposée, le permis est annulé.

A savoir : Par ailleurs, la déclaration des travaux sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Mes biens immobiliers », doit également être effectuée en fonction de la nature des travaux réalisés.



#### Points de vigilance :

**Attention à vos projets de pose de panneaux solaires** : certaines entreprises déposent des déclarations préalables sans que vous ayez validés les devis. Il est important de savoir que chaque déclaration préalable déposée engendre un coût de 78 € pour la commune, les dossiers devant obligatoirement être instruits par le service instructeur des autorisations du droit des sols de la CCSVL.

## URBANISME – ACCOMPAGNEMENT ARCHITECTE CONSEIL

**Le CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale de conseils, d'aide à la décision, d'information et de formations, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

Vous pouvez solliciter **gratuitement** un architecte conseil du C.A.U.E : Mme Barbara SALOMON propose des permanences à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral à Luçon. Contacter le 02.51.37.44.95 (Le jeudi, tous les 15 jours, de 14 h à 17h).

[www.caue85.com](http://www.caue85.com)

## URBANISME – QUELQUES CHIFFRES À TRIAIZE

La mairie de Triaize a délivré en				
	2022	2023	2024	2025
Permis de construire	21	15	14	11
Certificat d'urbanisme	71	72	64	68
Déclaration préalable	62	47	62	49
Autorisation de modifier un ERP				1

## URBANISME – POUR ALLER + LOIN



Des informations complètes sont également disponibles sur :

<https://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique/Login/DossierProjet>

Accompagnement dans le cadre de la LOI HABITAT : <https://www.cc-sudvendeelittoral.fr/habitat/>

Et bien sûr, sur notre site internet :

<https://triaize.fr/vie-pratique/vos-demarches/urbanisme/>

\*D.O.C : déclaration d'ouverture de chantier

\*\*D.A.A.C.T : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

## Le personnel communal, acteur essentiel de la vie municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2025, **Sandrine LEPAGE** assure, en tant que stagiaire de la fonction publique, le traitement de vos demandes administratives, d'état civil et d'urbanisme, ainsi que celles liées à la communication (entreprises, artisans, associations, etc.). La qualité de son travail et son excellent relationnel ont conduit à l'officialisation de son recrutement sur le poste précédemment occupé par Mme GUERET.

Depuis le 15 janvier, **Fabien FARDIN**, jeune diplômé d'un CAP Paysagiste, travaille aux côtés de **Dorian DUPLAIX** et **Jean-Philippe BOULIOL** pour assurer l'entretien de la commune. Ce contrat, conclu pour une durée initiale de neuf mois, est indispensable à la poursuite de l'entretien des espaces et des biens publics.



Fabien FARDIN

## Un interlocuteur unique pour l'assainissement collectif

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, 19 des 22 communes disposant d'un réseau d'assainissement collectif transfèrent cette compétence à Sud Vendée Littoral. Pour les habitants, rien ne change au quotidien : la facturation, l'exploitant et les numéros d'urgence restent les mêmes. La principale évolution tient désormais à l'interlocuteur, la Communauté de communes, qui assurera l'ensemble du suivi du réseau, des branchements et des stations d'épuration.**

**Pour tout contact, il faut se mettre en relation avec le service assainissement : tel: 02.51.30.51.15 / email: assainissement@sudvendeelittoral.fr**

### Pourquoi ce transfert ?

Initialement prévu par la loi NOTRe puis laissé au choix des communes, ce transfert a été retenu par la grande majorité d'entre elles pour renforcer la cohérence du service à l'échelle du territoire. Piloté par Sud Vendée Littoral, l'assainissement collectif bénéficie désormais d'une gestion harmonisée, adaptée aux réalités d'un territoire mêlant communes urbaines, villages et hameaux dispersés.

### Quels avantages pour le territoire ?

La prise de compétence intercommunale permet de mutualiser les moyens techniques et financiers : entretien et renouvellement des réseaux, modernisation des stations, suivi réglementaire, coordination des travaux ou encore assistance aux communes. Cette organisation assure un service plus lisible pour les usagers et une programmation cohérente des investissements.

### BON À SAVOIR

#### Assainissement collectif et non collectif : quelle différence ?

**Collectif** : le logement est raccordé au réseau public, qui achemine les eaux usées vers une station d'épuration.

**Non collectif** : le logement possède un système individuel (fosse toutes eaux) contrôlé par le service public d'assainissement collectif (SPANC), avec un diagnostic obligatoire tous les 8 ans.

### LOCALEMENT A TRIAIZE

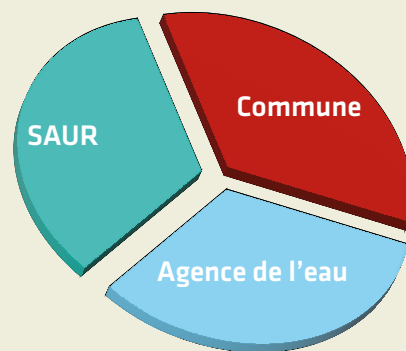
#### Evolution des tarifs d'assainissement collectif (traitement des eaux usées)

La délibération concernant les tarifs 2026 a dû être votée avant la date du transfert de compétence. Afin de ne pas modifier les projections établies par la communauté de communes, il a été décidé d'un commun accord que les tarifs de la part communale resteraient les mêmes que ceux de 2025.

La part du délégataire (SAUR) augmentera elle, de 0,25%.

Ainsi, pour 2026, la redevance assainissement collectif totale sera de 70,93€ pour l'abonnement et 2,2443€ par mètre cube d'eau consommée.

Le tarif de la redevance de l'Agence de l'eau liée aux systèmes d'assainissement et destinées à financer les installations de dépollution sera quant à lui de 0,112€ par mètre cube d'eau consommée, soit une hausse de 33%.



Lorsque vous réglez votre facture : 3 acteurs sont rémunérés

# Etat civil



\* Nos publications sont sous contrôle RGPD, texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données et donc soumises à consentement.

## ◆ Naissances

7 naissances :

**Nino TOULLIOU** né le 22/03/2025

**Louna JAULIN** née le 4/10/2025

**Lou VERGNE** née le 30/12/2025



## ◆ PACS et mariages

2 couples se sont pacsés et 5 mariages ont été célébrés. Nous les félicitons !

Mariages :

**Florian TESSIER** et **Marion TAUPIER**

le 14/06/25

**Jérémy MEUNIER** et **Charlène GROLIER**

le 05/07/25

**Gérald LUCAS** et **Inès CLOAREC**

le 11/07/25

**Fabrice HELY** et **Betty BARREAU**

le 15/08/25



## ◆ Décès

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

**Décès Commune**

**Roger BOULARD** le 27/02/2025

**Jacques JOUIN** le 23/03/2025

**Fabien VÉDRIT** le 29/04/2025

**Monique GIROUT** née **RIGOUSTE**

le 12/06/2026

**Jean-Yves ASSIMOT** le 22/07/2025

**Guy CLÉMENTEAU** le 22/10/2025

**Amand BERLAND** le 2/11/2025

**Raoul GAUDIN** le 28/11/2025

**Antonio TEIXEIRA LUIS** le 5/12/2025

**Claudette PACAUD** née **BERLAND**

le 22/12/2025

**Décès Hors Commune**

**James CHARRIEAU** le 11/12/2024

**Marie VARENNE** née **BROIS** le 05/01/2025

**Nicole BERNIER** née **DALEAU** le 14/01/2025

**Joël BAFFARD** le 31/03/2025

**Prosper PLAIRE** le 13/04/2025

**Bernadette GRATIOT** née **GIRAUDET**

le 26/05/2025

**Denise MORIN** née **PECHEREAU**

le 05/07/2025

**Renée PAGE** née **PACAUD** le 07/07/2025

**Louise GUILLOTON** née **BELLIVEAU**

le 17/07/2025

**Raymond CHISSON** le 19/09/2025

**Denis VEXIEAU** le 07/12/2025

**Marie BROIS** née **OUVRARD** le 28/12/2025



## ◆ Tarifs municipaux

### >> Location de la salle municipale

TARIF en €		Commune	Hors Commune
Vin d'honneur Location à caractère commercial		75	100
Réunion	• Associations	Gratuit	65
	• Organismes intercommunaux (syndicats, communauté de communes...)	Gratuit	
	• A caractère professionnel	45	
Manifestation privée	1 jour	170	260
	2 jours	260	390
Rassemblement après une sépulture		40 (chauffage compris)	
Associations : Manifestation à but lucratif		1 <sup>er</sup> manifestation gratuite/année civile/association 2 <sup>e</sup> et suivantes : 40	
Chauffage/jour (sauf en cas de gratuité)		40	40
SONO (avec micro)		30 Gratuite pour les associations communales pour leur assemblée générale annuelle.	30

## ◆ Restaurant scolaire

Tarifs cantine en vigueur (délibération du 10 décembre 2024)

Inscrit dans les délais	3,40€
Non inscrit	4,00€
Non inscrit dans les délais (hors délais)	4,00€
Repas non annulé et absence injustifiée	4,00€
Absence justifiée avant 9h	0,00 €
Adulte (Professeurs, collaborateurs occasionnels...) Stagiaire	5,00€

## ◆ Garderie

Tarifs garderie en vigueur (délibération du 10 décembre 2024)

Inscrit dans les délais Tarif normal		Absence injustifiée	Absence justifiée avant 9h	Absence justifiée après 9h
1/2 heure	1 heure	1 heure facturée	Pas de pénalité	Coût de la première 1/2 heure
0.75	1.50	1.50	0	0.75

- Petit-déjeuner et Goûter : **Gratuit**
- Dépassement d'horaire après la fermeture : **5 € par 1/4 d'heure commencé**
- Le délai d'inscription est fixé à 2 jours avant la date souhaitée
- Le délai d'annulation est fixé à 2 jours avant la date souhaitée

# ACCOMPAGNER LA FUTURE GÉNÉRATION

## Nos jeunes élus : une mandature qui s'achève

**P**résents aux commémorations et **fidèles à leur dynamisme**, les petits citoyens ont mené de nombreux projets tout au long de l'année 2025.

- Pour la deuxième année consécutive, l'opération **des ambassadeurs du tri** a été reconduite avec le soutien des bénévoles du foyer rural, des courses asines ainsi que des élus communaux et intercommunaux. Le point de tri des déchets a été réinstallé lors de nos manifestations estivales locales (fête de la bouse et courses asines). Cette année, l'accent a été mis sur une gestion plus autonome du tri. Les consciences évoluent et permettent d'améliorer **qualitativement** et **quantitativement** la collecte de déchets triés. Cette action est également facilitatrice pour nos associations dans la gestion des ordures ménagères le jour des fêtes.

- Une action pleinement inscrite dans leur mandat : pour la quatrième année consécutive, ils renouvellent leur participation à la **décoration extérieure de la commune** pour les fêtes de Noël, une initiative très appréciée par les commerçants. Certains éléments ont été remplacés et les jeunes élus ont choisi d'attribuer une couleur fixe à chaque commerce. La boîte aux lettres du Père Noël a également repris sa place près de l'école. Comme chaque fin d'année, la commission école, qui joue le rôle de secrétariat du Père Noël, s'emploie à répondre de manière personnalisée aux lettres des enfants.



- **Un moment intergénérationnel** a été organisé à l'occasion **d'un concours de pâtisserie** avec le club des aînés. Deux missions étaient proposées : réaliser une pâtisserie ou former un duo de jurés (aîné/enfant). Ainsi, nos cinq duos ont pu déguster et évaluer les 11 créations concoctées par les enfants et les membres du club.

Un trio de gagnants a été récompensé par des bons d'achat, offerts par la mairie, à utiliser chez nos commerçants (La Petite Gare, Proxi Triaize et l'Ami Temps).

Et pour les amateurs de cartes, la partie s'est poursuivie autour d'un goûter gourmand partagé. Un vrai régal !



À l'unanimité, nos jeunes élus ont décidé de prolonger leur mandat, initialement prévu jusqu'en novembre 2025, afin d'aller jusqu'aux prochaines élections municipales. Ainsi, le renouvellement du conseil municipal des jeunes aura lieu dans une temporalité proche que celui des futurs élus adultes.

Pour la majorité d'entre eux, le mandat de jeunes élus aura duré quatre ans. Afin de le clôturer mémorablement, un projet de **capsule temporelle** est actuellement à l'étude. Celui-ci permettra de symboliser cette période de mandat et figer leurs engagements au service de leur commune.

9 élus mandat 2023-2025: Candyce, Rosy, Ilonna, Anaé, Nino, Maho, Manon, Capucine et Lilou

**Le conseil municipal des jeunes vous souhaite une très bonne année 2026 !**



# La commission école

**E**n 2025, la commission a continué son travail d'amélioration, d'accompagnement et de suivi des besoins et demandes scolaires et extrascolaires pour le bien vivre de nos petits triolais à l'école des 3 îles.

## Personnel

L'effectif d'agents périscolaires a été consolidé avec la titularisation de Mme Christelle BOROPERT et le renouvellement du contrat CDD de Mme Caroline BEAUVISAGE en renfort. Les effectifs à la cantine se maintiennent à un niveau élevé avec une fréquentation moyenne de 75 enfants chaque midi et diminuent pour la garderie du soir.



**Ambre COUTEAU**

En raison de la diversité des petits niveaux de GS-CP-CE1, la mairie a décidé de recruter en contrat CDD une **nouvelle ATSEM**, Mme COU-TEAU Ambre, qui accompagne les plus jeunes élèves chaque matin de 9h à 12h. L'après-midi, de 13h30 à 15h, Mme Céline BARDIN assure la continuité des fonctions d'ATSEM l'après-midi, garantissant ainsi un encadrement de qualité pour les enfants tout au long de la journée.

## Activités

Les ateliers cuisine ont repris. Accompagnés de parents volontaires, les enfants apprécient particulièrement ce moment créatif qu'ils aiment ensuite



partager et mettre en valeur auprès de leurs camarades.

La commission a proposé d'augmenter de 2 euros par enfant le budget consacré aux activités extrascolaires, portant ainsi l'enveloppe annuelle à **22 euros par élève**. Ce budget est versé sur le compte de la coopérative scolaire et sert à financer les activités pédagogiques mises en place par l'équipe enseignante.

## Investissements



Une chenille est venue prendre place dans les sanitaires en maternelle. Souhait de l'ATSEM, Mme Séverine BOURSEGUIN, elle permet de préserver l'**intimité des enfants** lors des pauses toilettes. Le financement a finalement été validé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.



L'APE a investi une belle somme de **5 000 euros pour l'achat d'équipements** destinés à nos jeunes élèves. Grâce à ce financement, une magnifique **fresque en origami** aux couleurs éclatantes illumine désormais l'école, tandis que de nombreux jeux installés dans la cour de récréation enrichissent les moments de pause. Merci à l'APE pour son **engagement**



généreux, qui contribue à créer un environnement vivant et accueillant, où les enfants peuvent grandir, apprendre et s'épanouir pleinement. Parallèlement, la mairie a remis en service le mur d'escalade et réhabilité le panneau de basket.

## Vivre ensemble

Afin d'encourager le bon comportement et le respect des règles pendant le temps méridien (repas et récréation du midi), la commission a mis en place **un permis à points**. Chaque élève dispose d'un capital de points pour l'année scolaire. Ces points représentent la bonne attitude, le respect des autres, du matériel et des adultes encadrants pour **bien vivre ensemble**.

# ACCOMPAGNER LA FUTURE GÉNÉRATION

## Ouverture prochaine d'une Maison d'Assistants Maternels

Bonne nouvelle pour les familles ! Actuellement en pleine construction, Flavien Jaulin et Victoria Chauveau, résidents de Triaize, s'investissent activement dans **l'ouverture prochaine de la Maison d'Assistants Maternels**, qui accueillera ses premiers enfants à la rentrée de septembre 2026. Située au 12B, rue de la fontaine, elle offrira un cadre d'accueil chaleureux, sécurisé et entièrement adapté au bien-être des tout-petits.

La structure sera animée par trois assistantes maternelles qualifiées, dont une professionnelle habitante de la commune, Victoria Chauveau. La MAM pourra accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, dans un environnement favorisant l'éveil, la socialisation et l'autonomie. Ce nouveau lieu d'accueil se veut avant tout une seconde maison, où les enfants grandissent, jouent, rient et apprennent en toute confiance. Pour

les parents, c'est une solution de garde rassurante, de proximité favorisant les activités collectives. Enthousiaste de pouvoir profiter de la richesse naturelle des alentours, Victoria souhaite également proposer des sorties régulières aux enfants pour leur permettre de découvrir la nature et leur environnement. Les horaires d'ouverture seront de 6h30 à 19h00, avec la possibilité, selon les besoins, d'un accueil élargi avant 6h et après 19h au domicile voisin de Mme Chauveau. Ce service vient renforcer la diversité des modes de garde sur le territoire.

*Retrouvez également, page 28, la liste des assistantes maternelles présentes sur la commune, des professionnelles engagées qui proposent un accueil familial et individualisé, et œuvrent chaque jour pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.*

## Ecole publique les 3 îles

### Encore une année scolaire riche en projets !

Le thème de l'année est **"L'ARBRE"** : chaque classe travaillera sur la nature, les saisons, en arts visuels, en chants, en sciences ... La fête des Prix y sera également consacrée !

Comme chaque année, les élèves pourront assister à de beaux spectacles financés par la communauté de communes.

L'action Ciné-Jeunes est reconduite sur le thème **"TERRE (IN)CONNUE"**.

Nouvelle participation au projet **"La Grande Lessive"** le jeudi 10 octobre sur le thème **"Nuit et jour, réfléchir les lumières"**.

Le vendredi 17 octobre les enfants ont participé à un **CROSS au stade de TRIAIZE** avec les élèves des écoles de Champagné-Marais et Puyravault. Ce fut une belle réussite !

Les élèves du cours élémentaire participeront cette année au salon du livre jeunesse de Luçon qui se déroulera du 18 au 24 mai 2026, sur la thématique **"HABITER"**. Des visites d'auteurs, des expositions et des spectacles seront au rendez-vous !

**Et d'autres projets ponctuels tout au long de l'année ...**



**CROSS automnal au stade de TRIAIZE**



**"La Grande lessive"**

## Camping "Les Iris"

Contrairement aux deux années précédentes, l'année 2025 a été favorable à l'ouverture du camping dès le 1<sup>er</sup> avril pour les camping-caristes et les résidents des mobil-homes.

L'avant-saison ensoleillée et les ponts du mois de mai et juin ont largement contribué à "booster" la fréquentation qui se révèle en **légère hausse**. La clientèle étrangère en particulier allemande et britannique est de nouveau en progression avec une représentation de 19,50 %. Les emplacements et les tables de pique-nique sont toujours autant appréciés par les touristes à vélo qui profitent d'un arrêt sur Triaize.

Dès le mois de mars, les 2 agents techniques ont pu terminer les travaux **d'élargissement des chemements** qui avaient dû s'arrêter en fin de saison 2024 en raison du mauvais

temps. **L'élagage des haies** des emplacements côté terrain de football a pour cette année été confié à une entreprise extérieure ce qui a permis aux agents de pouvoir préparer dans de bonnes conditions les autres emplacements ainsi que le tour d'étang. Le début de saison a néanmoins été compliqué car un des chauffe-eau des sanitaires a dû être arrêté en urgence. Nous remercions nos artisans de la commune qui ont pu intervenir dans de brefs délais. Les agents communaux ont fortement été mobilisés pour des tranchées en extérieur.

**Quelques travaux supplémentaires :** La peinture des sanitaires refaite cette année par un artisan de la commune et celle du chalet point d'infos touristiques par les membres de la commission camping.

Remerciements à l'équipe des agents techniques et d'entretien qui s'investissent

### Réflexion sur les travaux à prévoir avant l'ouverture 2026 :

- la peinture extérieure ou bardage des sanitaires
- rajout d'emplacements stabilisés
- travaux classiques d'entretien (plomberie, éclairage solaire des sanitaires en extérieur...)

tissent pleinement tout au long de la saison afin de satisfaire la clientèle du camping.

34 participants ont taquiné de nouveau le poisson pour le **concours de pêche du 14 juillet**. Une remise de lots a clôturé cette matinée. La commune remercie à cet effet les commerçants et artisans participants ainsi que le conseil départemental.

**Le pot de saison** offert à nos propriétaires de mobil-homes a réuni beaucoup de monde, l'occasion d'immortaliser ce moment convivial.



### Camping ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2026

#### Tarifs par saison, électricité comprise :

Du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mai 2026 : 13,70 € / nuit  
Du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 30 septembre 2026 : 15,80 €/nuit  
Parking 5h + services (vidange des camping-cars et remise en eau de leur cuve) : 6 € pendant toute la période d'ouverture  
Campeur sans véhicule : 7 € / nuit  
Taxe de séjour du 01/01/2026 au 31/12/2026 : 0,44 €/nuit

### Quelques chiffres comparatifs

	2024	2025
Nombre total de nuitées	2 094	2 252
Nombre de nuitées en juillet	403	366
Nombre de nuitées en août	875	916
Nombre de nuitées en septembre	353	287

## Mutuelle Santé Communale

La commune a fait le choix de mettre en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 une mutuelle au service de sa population. Ce dispositif s'adresse directement à chaque habitant quel qu'il soit, sans conditions d'âge ou de ressources. Le principe : proposer une prestation intéressante avec **un bon rapport qualité/prix**, et proposer une complémentaire santé accessible à des personnes qui renoncent aux soins.

Une convention a été signée avec 2 partenaires, n'hésitez pas à faire étudier votre situation personnelle.

- **Mutuelle MBA** : Permanence en mairie sur RDV  
Contact :

Mme Valérie LOPEZ au 06 73 50 07 17 / 02 99 29 66 00  
ou helene.gouin@mbamutuelle.com

- **Mutuelle Mutualia** : RDV à domicile ou en mairie  
Nouveau Contact :

Mme CARADU au 06 30 35 67 16  
ou caradu.sandra@mutualia.fr

**Documentations disponibles en mairie**

# ÊTRE À L'ÉCOUTE ET SOLIDAIRES

## Octobre Rose : ensemble contre le cancer du sein

Chaque année, le mois d'octobre est dédié à la sensibilisation au cancer du sein à travers l'initiative « **Octobre Rose** ». L'objectif est simple mais crucial : **informer, prévenir et encourager le dépistage**. Le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez les femmes, mais détecté à temps, il peut être traité efficacement. Depuis plusieurs années, notre territoire se mobilise **collectivement**. Des marches solidaires sont organisées à Saint-Michel-en-l'Herm, Triaize, Grues et Saint-Denis-du-Payré durant le mois d'octobre. Ces rendez-vous sont autant d'occasions de se rassembler, de rappeler l'importance du **dépistage régulier** et de **soutenir les personnes touchées ainsi que leurs proches**. Et sous le soleil, le moment devient un petit plaisir partagé.



## Tradition de partage : les colis aux aînés

La distribution annuelle de cadeaux aux habitants de plus de 75 ans est devenue **un rendez-vous incontournable de la commune**. Pour cette édition, la commission des affaires sociales a confectionné 93 colis, avec la volonté d'apporter **douceur et chaleur** au sein des foyers.

Un plaid avec le logo de la commune ainsi que quelques biscuits, cidre ou jus de pomme ont composé ce colis. Ce geste, à la fois cadeau et visite de courtoisie, est particulièrement apprécié à cette période, où de nombreuses personnes âgées se retrouvent seules. Il a également été l'occasion d'échanges chaleureux entre les élus et les bénéficiaires. La commission sociale remercie chaleureusement nos aînés pour l'accueil qui leur a été réservé.



# ÊTRE ACTEUR DE SON TERRITOIRE

## Revalorisation de l'arboretum

Issu d'une initiative de Marcel BUTON lorsqu'il était maire, l'arboretum situé sur la route de la Cabane Verte nécessitait **une remise en valeur**. C'est pourquoi la municipalité a organisé, au printemps dernier, **un chantier participatif d'abattage et de nettoyage** du site, permettant aux participants de récupérer le bois. Pour une action environnementale cohérente, nos agents ont replanté en décembre **60 frênes et peupliers**. Prélevées sur les terrains communaux, ces jeunes pousses adaptées à notre marais ont été transférées dans l'arboretum.



## Parcours de formation et d'accompagnement pour la gestion durable des espaces verts

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Sud Vendée Littoral s'est engagé aux côtés de 26 communes pour favoriser **des pratiques plus durables en matière de gestion des espaces verts**. Participant à ce projet, la commune de **Triaize** a accueilli la réunion de lancement. En lien avec un collectif de partenaires (Centre national de la fonction publique territoriale, CAUE de la Vendée, Parc naturel régional du Marais poitevin) un parcours de formation spécifique est proposé aux agents et élus du territoire. Ce dispositif a pour objectif de :

- Faciliter l'accès à la formation, directement sur le territoire ;
- Adapter les contenus aux besoins des communes rurales ;
- Favoriser les échanges et les retours d'expérience entre gestionnaires d'espaces publics



# ÊTRE ACTEUR DE SON TERRITOIRE

## Redevance incitative : un nouveau mode de financement des déchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a adopté un nouveau mode de financement du service public des déchets : la redevance incitative (RI) dont l'objectif est un système plus juste, équitable et responsabilisant, fondé sur l'usage réel du service, à la place de l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Jusqu'ici, la TEOM était calculée à partir de la valeur foncière du logement, sans lien direct avec la quantité de déchets produite. La redevance incitative, elle, introduit une part variable : chacun paie désormais en fonction de sa production réelle de déchets, comme pour l'eau ou l'électricité.

Cette évolution vise à **encourager les bons gestes** : réduire, trier, composter et réemployer. Les études menées dans d'autres territoires déjà passés à la redevance incitative montrent à terme une forte baisse des ordures ménagères collectées et une hausse du tri, au bénéfice de l'environnement ! Les analyses locales montrent que près des deux tiers du contenu des bacs d'ordures ménagères pourraient être valorisés autrement (tri, compostage, etc.).

### Une mise en place adaptée au territoire

Chaque foyer disposera d'un forfait annuel incluant **14 levées de bac à ordures ménagères** (Par exemple: vous pouvez procéder à 1 levée par mois et 2 levées en juillet et août) **et 18 passages en déchèterie**.

Les fréquences de passage des camions ne changent pas : les collectes d'ordures ménagères et d'emballages (jaunes) continueront au même rythme qu'aujourd'hui.

**Seule la facturation évolue, pas la collecte.**

### Une facturation claire et lisible

La redevance incitative se compose de deux parties :

- **Une part fixe**, correspondant à l'abonnement annuel, qui couvre les coûts généraux du service (collecte, traitement, déchèteries, bacs, etc.) ;
- **Une part variable**, liée :
  - au nombre de levées du bac d'ordures ménagères **au-delà de 14**,
  - au nombre de passages en déchèterie **au-delà de 18**

**Bon à savoir : la collecte des emballages (poubelles jaunes) n'a pas d'impact sur la facturation.**

Les usagers verront le service facturé en deux fois pour l'année (juillet 2026 et janvier 2027) et pourront suivre leurs levées et passages en ligne via leur compte personnel sur le site de la Communauté de communes.

### Des solutions adaptées à chaque situation

Sur les communes de Luçon, La Tranche-sur-Mer, L'Aiguillon-la-Presqu'île, Saint Michel en l'Herm, **Triaise** et Grues, les habitants disposant de peu d'espace pourront choisir de déposer tout ou partie de leurs ordures ménagères dans des points d'apport volontaire (bacs collectifs). Les résidences secondaires pourront également accéder à ce dispositif, ou continuer à bénéficier du service en porte-à-porte selon leur situation.



**Nouveaux points d'apports volontaires rue du puits de la vieille.** Les bacs verts, jaunes et bleus sont à disposition des habitants. Le bac noir des ordures ménagères est utilisable uniquement pour les résidences secondaires. Vos ordures ménagères (noires) supplémentaires sont à déposer dans votre bac habituel pour une levée supplémentaire facturée.

### Un accompagnement personnalisé

Afin d'accompagner les habitants dans cette évolution, Sud Vendée Littoral a mis en place un dispositif d'information complet et de proximité :

- Un guide explicatif distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 42 communes courant décembre (avec tarifs, jours de collecte et horaires de déchèteries)
- Une page web dédiée et une FAQ actualisée pour répondre à toutes les questions.

Retrouvez toutes ces informations et des conseils de tri sur : [www.cc-sudvendeelittoral.fr/dechets](http://www.cc-sudvendeelittoral.fr/dechets)



# Soutenir ceux qui nous protègent

## CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE

La célébration de Sainte-Barbe est un **moment privilégié** chez les sapeurs-pompiers pour se rassembler et rendre hommage aux disparus. Elle est organisée chaque année en décembre, proche du jour de la Sainte Barbara (le 4 décembre) qui serait, selon la tradition chrétienne, la sainte protectrice des artilleurs et des sapeurs-pompiers. Cette année, la cérémonie des sapeurs-pompiers du centre de Saint-Michel-en-l'Herm s'est tenue à Triaize. Ce moment a permis de leur **témoigner notre soutien et notre reconnaissance**, et de **saluer leur engagement**, qu'ils soient **professionnels ou volontaires**, dans l'accomplissement de leurs missions. La chorale "Les Triolets" a accompagné cette cérémonie en interprétant l'hymne aux sapeurs-pompiers, composé par l'accordéoniste André Brocoletti le 25 septembre 1993, à l'occasion du 100<sup>e</sup> congrès national.



### QUELQUES CHIFFRES EN VENDÉE

**76**

centres d'incendie et de secours

**3 300**

sapeurs pompiers qui assurent la sécurité des Vendéens au quotidien.

**53,2 M€**

C'est le budget 2026 départemental (soutien majoré de 10 millions par rapport à 2025). Environ 80% du budget global est couvert par le Département.

Les centres de secours sont constamment à la recherche de jeunes sapeurs pompiers volontaires. N'hésitez plus ! Pour plus de renseignements, contactez le chef de centre de Saint-Michel en l'Herm Dimitri QUEREAU au 06 09 88 32 52

### QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE TERRITOIRE CONCERNANT LA CASERNE DE SAINT-MICHEL-EN-L'HERM

• **305 interventions en 2025 contre 310 en 2024**

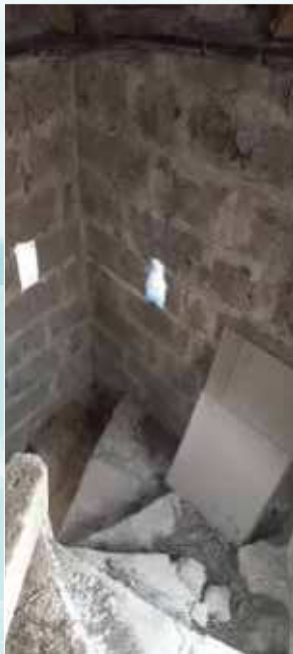
137 interventions à Saint-Michel-en-l'Herm, 44 à Grues, 43 à Triaize, 41 à l'Aiguillon-sur-mer, 31 à Saint-Denis-du-Payré, 4 à la Tranche-sur-mer et 5 hors secteur

- **263 secours à la personne,**
- **17 accidents,**
- **17 incendies et**
- **8 opérations diverses**



## Travaux Église Saint Jean

Comme prévu, la première tranche de travaux s'est terminée en début d'année 2025



L'église est toujours fermée en attendant les travaux de mise en sécurité du chœur, de la sacristie, de l'escalier du clocher et de l'installation électrique. Ces travaux, qui constituent la deuxième tranche du programme de restauration, débuteront au premier trimestre 2026. Si le calendrier prévisionnel est respecté, la réouverture de notre église est prévue pour la fin de l'année.

Le concert du 5 juillet, donné par la chorale Les Triolets, a permis au public de passer une superbe soirée, devant la toute nouvelle façade. C'était aussi l'occasion pour la municipalité de remercier les donateurs ayant participé à la collecte de la Fondation du patrimoine.



# Vers la culture itinérante

Les habitants de Triaize ont bénéficié jusqu'en juin 2025 du **dispositif unique de lecture itinérante** consistant en des permanences de prêt dans un espace de lecture éphémère, et des temps de médiation spécifiques adaptés à tous, des bébés aux adultes, en passant par les élèves de primaire. La lecture itinérante a porté ses fruits : **11% des habitants de Triaize** fréquente désormais au moins l'une des bibliothèques du réseau de proximité de leur lieu d'habitation.

Le dispositif évolue et se transforme en **culture itinérante** pour les communes sans bibliothèques. La communauté de communes donne la possibilité aux communes de répondre **à un appel à projets**, sur un cycle de 3 ans, et de les épauler dans la construction de leur **propre action culturelle**. Il s'agit de s'installer plus longtemps dans la Commune, plusieurs semaines, pour que la population trouve le temps de s'y rendre. Le dispositif sera renforcé par d'autres offres culturelles : exposition, accompagnement numérique, ateliers créatifs...

**Ce nouveau dispositif marque le point de départ d'un projet culturel à imaginer et à construire collectivement à Triaize.**

Et n'oubliez pas:

**>> Avec votre carte, empruntez partout, gratuitement dans toutes les bibliothèques du réseau.**

**>> Réservez un document par internet** sur <https://www.mediatheques-sudvendee littoral.fr/> et récupérez-le où vous voulez dans une bibliothèque du réseau. Vous pouvez aussi décider que le livre vienne à vous : près de chez vous, près de votre travail, suivant les horaires des bibliothèques qui vous conviennent. Un agent intercommunal transporte désormais les documents d'une bibliothèque à l'autre grâce à un véhicule dédié et aménagé.



## Sophrologie

**5 places sont réservées aux habitants triolais qui se manifesteront rapidement en mairie avant le 15 février 2026 !**

### «La Bulle des émotions» : initiation à la sophrologie

Apprenez à mieux vivre vos émotions et les accueillir !  
Ces ateliers ritualisés vous permettront :  
- d'apprendre à bien respirer, à détendre votre corps et libérer les tensions par des mouvements adaptés ;  
- d'assouplir votre mental et apprendre à vous concentrer sur des sensations agréables et positives.  
Ateliers animés par Bénédicte Yvernogean, sophrologue.

**i** Cycle de 5 séances

**€** 10 € le cycle

**☎** Inscriptions **à partir du 12/01/26**  
auprès de la Communauté de  
Communes Sud Vendée Littoral  
au 02 49 58 00 95 ou 06 80 22 08 88

#### Où et quand ?

**Triaize**  
Salle des associations  
2 place Georges Clémenceau

Les jeudis de 10h à 12h  
21/05/26 - 28/05/26  
04/06/26 - 11/06/26  
18/06/26

# LES BONNES ADRESSES DE TRIAIZE

## ALIMENTATION BOUCHERIE CHARCUTERIE

- **PROXI** : 13 rue Nationale - **02 51 56 68 98**

Horaires hiver : du mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h30. Dimanche de 7h30 à 13h00.

Horaires été : du lundi au samedi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30. Dimanche de 7h30 à 13h00.



## ARCHITECTE

- **Valérie RAVAUX PRÉZEAU** :

Haras Céline - **06 11 83 58 37**



## ASSISTANTES MATERNELLES

- **Céline BARDIN**, 19 rue de la Fontaine.
- **Océane BERNARD**, 15 bis rue du puits de la vieille
- **Susana DA SILVA GOMES**, 12 rue de l'Hôpital.
- **Romane HERVANT**, 54 Grande rue
- **Laurence ORGERIT**, 6 bis rue de la Fontaine.
- **Viridiana PEROUX**, 15 rue des motteries
- **Méline ROBERGEAU**, 4 Clos du Chêne Vert.
- **Angélique VÉDRIT**, 14 rue de la Maratte.



## BAR TABAC PRESSE

- **L'Ami Temps** : 3 Grande Rue - **02 44 39 51 56**

Ouvert du lundi au samedi de 7h à 14h

et de 16h à 20h

Dimanche et jours fériés de 7h à 14h

Fermé le jeudi



## BIEN ÊTRE

- **Amma Source Reiki** : massage amma assis et développement personnel.

2 impasse Bernier - **06 03 43 51 44**



## CENTRE ÉQUESTRE

- **Les Écuries Triolaises** : La Muloterie, 64 Grande rue  
**06 07 05 04 82 - 02 28 14 09 66**



## CHAUDRONNERIE

- **PÉPIN Père et Fils** : Z.A. des Hautes Pelées  
**02 51 56 17 17**



## COIFFURE À DOMICILE (SUR RENDEZ-VOUS)

- **Adé'Coiff** : rue du Puits de la Vieille - **06 78 91 69 54**
- **L'Hair du temps** : rue du Courseau - **06 86 82 97 00**
- **Smiley coiffure** : rue du Courseau - **07 88 08 85 46**

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

- **SICOM** : Z.A. des Hautes Pelées - **02 51 56 11 51**

## ÉLECTRICITÉ



- **Jean-Marie MONNIER** : 26, rue des Moulins  
**06 99 86 80 48**
- **Vincent GABORIEAU** : 27 Grande Rue  
**06 20 71 20 58**
- **S.T.E. 85** : Z.A. des Hautes Pelées  
**06 86 10 04 92**



## ESTHÉTIQUE

- **Laur' d'un instant** : Esthéticienne et prothésiste onguulaire  
**06 23 82 10 78**
- **Jolly's ongles** : prothésiste onguulaire  
**06 86 82 97 00**

## FUNÉRAIRE

- **Anne-Claire CROUÉ**  
Entretien, nettoyage et fleurissement des monuments mortuaires.  
**06 48 19 36 60**  
olivier.ac85@laposte.net

## FOURNIL ARTISANAL BIO



- **La Sablière**  
**06 70 87 66 84 ou 06 41 75 41 66**  
Suivi et actualités sur @lefournildoscar (Facebook & Instagram)



## GARAGE

- **Camping car auto services** : Z.A. des Hautes Pelées  
**02 51 27 72 43 - 06 60 27 94 51**  
Horaires : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.  
Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
campingcarautoservices@orange.fr
- **Garage les 3 îles** : Z.A. des Hautes Pelées  
**02 51 97 32 14**  
Horaires : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.  
Samedi 8h30 à 12h00  
garagedes3iles@orange.fr
- **HELY ESTHETIC CAR**  
Carrosserie, peinture  
**02 59 19 00 08**
- **WEST COAST AUTO** :  
Déplacement et réparations à domicile  
**06 10 83 47 48**  
contact@westcoastauto.fr

## INGÉNIERIE AUTOMOBILE

- **DYNAMI-SIM, Yannick HUBERT** : rue de l'industrie  
06 07 35 69 59



## CONSEILLER IMMOBILIER

- **Jean-Yves GODREAU** :  
07 82 63 54 15  
jeanyves.godreau@drhouse-immo.fr

## MAÇONNERIE



- **SARL PACAUD Frères** : ZA les Hautes Pelées  
02 51 27 82 72
- **Emmanuel THOUZEAU** : 30 rue de la Fontaine  
06 83 06 84 12
- **Thierry TRAINÉAU** : 40, rue Nationale  
06 19 49 07 96

## PAYSAGISTE



- **Marc PERCOT** : 38T rue Nationale  
02 51 29 02 43

## PEINTURE



- **Fabrice HÉLY** : rue Poussepenille Prolongée  
06 86 87 50 53
- **SARL POUPARD MENARD**  
02 51 27 33 54  
06 38 15 82 67



## PHOTOGRAPHE

- **Antoine NOIRAN** : 4 rue du Courseau  
06 72 93 99 82



## PLOMBERIE - CHAUFFAGISTE

- **Michel GIRAUDET** : 16 rue de la Maratte  
06 88 74 17 09
- **GT Combustion** : Les Portes  
02 51 28 29 44
- **SARL A. ROSSIGNOL** : 11 rue des Anciens  
Combattants  
07 84 55 25 26
- **Karim EL KHIYATI**  
06 37 43 62 67  
karimelkiati@gmail.com

## RELOOKING DE MEUBLES

- **Les Patines de Mélusine** : Le Guichet  
06 72 12 28 71

## RESTAURANT



- **La Petite Gare** : 41 Grande Rue  
02 51 97 90 41 - 06 74 83 25 39
- Horaires : ouvert le midi du lundi au samedi  
et le dimanche sur réservation  
ouvert le vendredi soir  
vente à emporter le soir du lundi au vendredi



## TRAVAUX AGRICOLES

- **ETA Landais "SNC"** : La Duranderie  
06 50 10 20 83 ou 06 66 18 75 56

## VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE



- **Pierre GABORIEAU** : La Barbière  
06 08 86 10 49



## VENTE CHEVAUX ÉLEVAGE

- **HARAS CELINA** : Guillaume PRÉZEAU  
02 51 27 97 12

## VIDANGE FOSSE, CURAGE

- **GIRAUD Environnement**  
06 82 50 46 11

## ZINC COUVERTURE

- **CHARRIER Couvertures** : 1 bis rue de Beauvoir  
06 73 16 55 56
- **Norbert HECHT** : 7 bis rue du puits de la vieille  
07 77 78 84 85  
idol.n85@gmail.com



### Médecin de garde

116 117



### Docteur Rimbaud Sylvain

02 51 29 06 93



### Pharmacie de garde

32 37

# CES SERVICES SOCIAUX QUI VOUS ENTOURENT



## Actif emploi

Association destinée à favoriser le retour à l'emploi durable des personnes, à travers différentes missions de travail telles que du petit bricolage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans, entretien de la maison, aide au déménagement... (CESU préfinancés, réduction d'impôts).  
28 bis Allée Saint-François - 85400 Luçon  
[www.actif-emploi.com](http://www.actif-emploi.com)  
02 51 27 95 59 - [actiflucon@actif-emploi.com](mailto:actiflucon@actif-emploi.com)



## Prestations familiales, allocations logements...

*Caisse d'Allocations Familiales*  
23 rue Jean Gabin - 85400 Luçon  
Tél: 3230 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
**La CAF reçoit ses allocataires sur RDV le jeudi après-midi. Un travailleur social est accessible dans ce point d'accueil (uniquement sur RDV). Libre accès le jeudi matin de 9h à 12h.**



## La Mission Locale Sud Vendée

Accompagnement personnalisé des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme. Aide sur l'orientation ou la réorientation, l'emploi, l'accès à la formation, la vie quotidienne. Permanence à Luçon, Saint-Michel-en-l'Herm  
**Rendez-vous au 02 51 51 17 57 - [contact@mlsv.fr](mailto:contact@mlsv.fr)**  
[www.missionlocalesudvendee.fr](http://www.missionlocalesudvendee.fr)



## France Services

Aide au numérique, accompagnement dans toutes vos démarches en ligne (dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire ...). Libre accès des outils informatiques (ordinateurs, scanners, photocopieuses). France Services propose également un service en itinérance sur le territoire.

### France Services

**43 bis rue du 11 novembre - 85450 Chaillé les Marais**

Tel : 02 51 56 70 88

**Lundi, mardi et mercredi : 13h45 à 17h45 - Jeudi : 8h15 à 12h15**

**Vendredi : 8h45 à 12h45 puis de 13h45 à 17h45**

**[franceservices@sudvendee littoral.fr](mailto:franceservices@sudvendee littoral.fr) - adresse mail commune pour les 2 sites**

**NOUVEAU : Permanence à Luçon 14 place du Général Leclerc.**

Tel: 02 51 56 70 88

**Lundi et mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

**Mardi et vendredi: 9h à 12h30.**

**Jeudi: 14h à 17h.**



## Services à la personne (ménage, garde d'enfants, jardinage), aide à domicile...

*ADMR Littoral*

9 rue de l'Église - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

Tél: 02 52 61 47 47

[maraislittoral@admr85.org](mailto:maraislittoral@admr85.org)

**Accueil uniquement sur RDV**

**du lundi au vendredi**

**de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**



## L'Udaf de la Vendée

**Services aux familles et aux personnes vulnérables**

L'Udaf 85 **accueille, informe et accompagne** les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

### Point Info Famille

Ouvert à tous, le Point Info Famille est un lieu d'accueil, un service téléphonique ou en ligne : d'écoute, d'accueil et d'information sur les droits et les démarches administratives dans tous les domaines de la vie quotidienne de votre famille ; d'orientation vers les dispositifs d'aide les plus adaptés à vos besoins.  
Contact : [pointinfofamille@udaf85.fr](mailto:pointinfofamille@udaf85.fr) - **02 51 44 37 02**

### Un Jour Part'agé

Service d'animation pour les personnes âgées destiné à rompre l'isolement et favoriser le lien social. Mise en place de transports pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.

Le lundi après-midi à L'Aiguillon-sur-Mer (à l'accueil de loisirs L'Escale des Mousses) tout au long de l'année.

Tarif : 5 € la séance ;

8 € par couple (transport, activité et goûter inclus)

**1<sup>ère</sup> séance gratuite**

**Inscription auprès de la Fédération départementale Familles Rurales de Vendée :**

**02 51 44 37 60 / 06 52 44 96 79**

**Email : unjourpartage@famillesrurales85.org**



### Nids aidants

Plateforme

d'accompagnement et de répit en Vendée pour les aidants de proches en perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidienne. Ecoute, soutien, information, ateliers collectifs (Sophrologie, gym douce, art thérapie...) et formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche. Gratuit

**06 08 34 71 01**

**Pfr.sudvendee@lna-sante.com**



### Infirmières (prises de sang, vaccins), prévention...

*Association du Centre de Soins infirmiers du secteur de Saint-Michel-en-l'Herm*

9 rue de l'Église - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

**Tél : 02 51 30 22 30**

**www.acsm-centre-soins-infirmiers.com**

**Prise de RDV par téléphone (n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées) et sur doctolib.**

**A domicile, tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 17h30 à 19h30**



### Allo Écoute Parents

UNE ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE PONCTUELLE, ANONYME ET GRATUITE, PAR DES PROFESSIONNELS, pour les soucis du quotidien avec les enfants (quel que soit leur âge), et les questions dans la relation parentale (comportements qui inquiètent, communication difficile, trouver sa place de parent, ...) pour se rassurer, élargir son point de vue, chercher ensemble des solutions. L'anonymat est respecté : les parents qui appellent ne donnent pas leur identité. **Ce service est disponible pour tous les parents Vendéens au 02 51 06 31 44.**

### Parrainage de proximité

Si vous souhaitez donner du temps à un enfant pour l'aider à grandir, nous pouvons vous aider à devenir parrain ou marraine.

Contact : parrainagedeproximite@udaf85.fr - **06 09 34 44 85**

### Conseil conjugal et familial

Contact : conseilconjugaletfamilial@udaf85.fr - **02 51 44 37 03**

### Espace vie affective et sexuelle pour les jeunes de 12 à 25 ans

Contact : evars@udaf85.fr - **06 68 97 56 01**

### Médiation familiale

Contact : mediationfamiliale@udaf85.fr - **02 51 44 78 99**

### Education budgétaire

Contact : pcb@udaf85.fr - **02 72 78 20 08**

### Information et soutien aux tuteurs familiaux

Contact : istf@udaf85.fr - **02 51 44 37 16**



### Nouveau : Un logement d'urgence de proximité a ouvert à Luçon.

Son adresse est tenue secrète, il s'agit d'un partenariat entre l'État, le Département et la communauté de communes.

### SOS Femmes Vendée

Assurer des permanences délocalisées en direction des femmes victimes de violences conjugales

**02 51 47 77 59**

**http://www.sosfemmesvendee.fr**

**https://fr-fr.facebook.com/SosfemmesVendee/**  
**24h/24. Appel confidentiel, anonyme et gratuit.**



**Directeur de la publication :**

Guy BARBOT, Maire

**Responsable de la rédaction :**

Commission Information  
et Communication

Aurélie DRENEAU, Gilles TAUPIER,  
Joël PIAUD et Hélène HÉRITEAU

**Réalisation maquette :**

Antoine NOIRAN - Trait de marque

**Crédits photos :**

Karine VALIN, DR, Mairie de Triaize, collection des  
associations, Antoine NOIRAN, StockAdobe (illustrations)

**Impression :** Imprimerie Yonnaise

Imprimé à 670 exemplaires

